



LE PARLE-
MENT DANOIS
S'APPELLE LE
FOLKETING. IL
SIÈGE AU PA-
LAIS DE CHRIS-
TIANSBORG,
AU CŒUR DE
COPENHAGUE.

Le parlement danois en bref

Le parlement est constitué d'une chambre unique où siègent les 179 députés qui votent les lois. Le mandat de ces députés, élus au suffrage universel direct, est de quatre ans maximum. Le Danemark élit 175 députés, et les deux territoires autonomes du royaume, le Groenland et les Îles Féroé, élisent chacun deux députés.

Le parlement danois se compose de 26 commissions permanentes, dont chacune compte jusqu'à 29 membres. Le travail de ces commissions concerne en premier lieu les projets et propositions de lois ainsi que les propositions de résolutions parlementaires, qui sont d'abord présentés en séance plénière. Le travail des commissions comprend également le contrôle de l'activité du gouvernement par l'intermédiaire de questions

posées aux ministres sur l'administration de la législation en vigueur.

A chaque rentrée parlementaire, le parlement élit un président dont le rôle principal est de veiller à ce que les débats à la Chambre se déroulent dans le respect des règles et de manière sereine. Il exerce également la fonction de chef des services administratifs du parlement, qui comptent quelque 400 employés.

Le mode de gouvernance danois

Le mode de gouvernance danois est basé sur un principe majoritaire « négatif », en ce sens que le gouvernement ne doit pas forcément s'appuyer sur une majorité au parlement tant qu'il n'a pas une majorité contre lui. En effet, la plupart des



Le peintre malicieux

La décoration intérieure du parlement danois se caractérise, entre autres, par une frise murale fleurie de 268 mètres de long dans le hall du premier étage. Exécutée entre 1918 et 1921, elle est signée de Rasmus Larsen, depuis surnommé « den onde maler » (le peintre malicieux) pour y avoir ajouté des commentaires de son cru sur la vie politique. « Tout coq qui chante n'annonce pas forcément un jour nouveau », ou « Tous veulent être seigneurs, personne ne veut porter le sac » sont quelques-uns des « conseils avisés » et avertissements que les élus peuvent méditer en passant devant l'œuvre de Rasmus Larsen.



Au total, le parlement danois adresse chaque année plus de 15 000 questions au gouvernement.

gouvernements danois ont été des gouvernements minoritaires. Pour être majoritaire, un gouvernement doit disposer d'au moins 90 sièges au parlement.

Le calendrier du parlement

Les sessions parlementaires débutent le premier mardi du mois d'octobre et se terminent à la même date l'année suivante. Les délibérations en séance plénière s'interrompent généralement à partir du 5 juin, Jour de la Constitution, tandis que les commissions poursuivent en principe leurs travaux pendant l'été.

Lectures des projets et propositions de loi

Un projet ou une proposition de loi doit faire l'objet de trois lectures en séance plénière avant d'être adopté. La première lecture est un débat de principe qui précède l'examen des détails du projet ou de la proposition par une des 26 commissions permanentes. Après cet examen suivent les deuxième et troisième lectures en séance plénière.

Une proposition ou un projet de loi ne peut être

adopté que s'il obtient une majorité des voix lors des deuxième et troisième lectures. Ceci ne signifie pas que tous les députés doivent être présents lors des votes en séance plénière. Le parlement danois présente la particularité que les partis politiques peuvent passer entre eux des accords informels permettant à un certain nombre de députés de chaque parti d'être absents lors des votes pour honorer leurs autres engagements politiques, sans que leur absence ne modifie la répartition des voix. Toutefois, le quorum n'est atteint que si au moins 90 députés participent aux délibérations.

Contrôle de l'activité du Gouvernement

Outre sa fonction de législateur, le parlement danois contrôle l'activité du gouvernement, notamment par l'intermédiaire des questions adressées au gouvernement par les députés et par les commissions permanentes. Les réponses du gouvernement sont généralement écrites, sauf si les députés demandent aux ministres d'y répondre oralement lors de la séance de questions au gouvernement. Les députés peuvent aussi poser des « questions spontanées », les ministres devant





Folketinget

Christiansborg
DK-1240 København K

Tlf. +45 3337 5500

www.ft.dk
ft@ft.dk



Une session
parlementaire compte
une centaine de jours
de délibérations en
séances plénières,
au cours desquelles
sont discutés entre
200 et 300 projets et
propositions de loi.

alors y répondre au pied levé. Cette séance de questions a lieu une fois par semaine.

Le contrôle de l'exécutif par le parlement peut aussi se manifester sous forme d'un plus long débat d'interpellation en séance plénière, débat qui peut déboucher sur une critique du gouvernement, voire même sur la destitution de ce dernier.

La Constitution danoise

La Constitution, ou « Grundloven » (Loi fondamentale), date de 1849. C'est à l'occasion de sa dernière révision, en 1953, que l'ancien système à deux chambres a été abrogé.

Comme dans de nombreuses autres démocraties, la Constitution impose un partage du pouvoir en trois entités indépendantes.

Au Danemark :

- le pouvoir législatif est détenu par le parlement
- le pouvoir exécutif est confié au gouvernement, chargé de mettre en œuvre les lois et de veiller à ce qu'elles soient respectées

- le pouvoir judiciaire est détenu par les juridictions, qui tranchent dans les conflits entre citoyens et les contentieux entre les autorités publiques et les citoyens.

Une maison du peuple

« Folkets ting », en danois, signifie assemblée du peuple, ce qui fait du palais de Christiansborg, en quelque sorte, la « maison du peuple ». Plus de 80 000 personnes le visitent chaque année pour rencontrer leurs élus et découvrir le cadre dans lequel le peuple exerce sa souveraineté nationale. Le parlement danois est aussi le lieu de travail quotidien de 1200 personnes: employés des partis politiques, fonctionnaires, journalistes et autres.

Il n'est cependant pas nécessaire de se rendre au palais de Christiansborg pour suivre les travaux du parlement, puisque celui-ci retransmet les débats quotidiennement et en direct, sur sa propre chaîne de télévision ou via le portail de son site Internet : <http://www.ft.dk/tv>

Pour de plus amples renseignements sur le parlement danois, consultez le site Internet à l'adresse suivante : www.ft.dk

